

DES TERRITOIRES RICHES DE LEUR SOBRIÉTÉ



3

Bourgogne-Franche-Comté : la sobriété comme Éthique du Territoire

par Yamina Saheb,
experte internationale des politiques
d'atténuation du changement climatique

4

La sobriété : la voie entre limites planétaires et inégalités

La parole à Adrienne Simon-Krzakala,
directrice de l'ADEME
Bourgogne-Franche-Comté

6

La sobriété : repenser nos besoins

La parole à Stéphanie Modde,
vice-présidente en charge
de la transition écologique,
Région Bourgogne-Franche-Comté

8

Un autre regard sur la sobriété

10

La sobriété : un choix gagnant pour les territoires

Éclairage d'une experte : Barbara Nicoloso,
directrice de Virage Énergie

Paroles d'élus.e.s : Jocelyne Guérin, maire
de Luzu ; Michel Maya, maire de Tramayes ;
Nicolas Bourny, maire de Magny-sur-Tille

13

La sobriété en actions

16

Impulser la sobriété sur son territoire

Paroles d'élus : Pierre-François Bernard,
vice-président de Préval Haut-Doubs ;
Jean-Luc Delpeuch, président
de la CC du Clunisois ; Christophe Lubac,
vice-président du SICOVAL

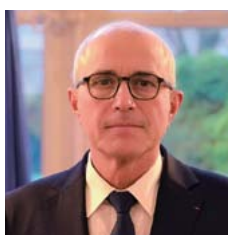
19

En savoir plus et passer à l'action

La sobriété écologique est une voie essentielle dans la lutte contre le changement climatique et la préservation des ressources naturelles. Elle consiste à réduire volontairement notre consommation d'énergie, de matières premières et de biens matériels afin de limiter notre impact environnemental. Complémentaire des actions d'efficacité énergétique, la sobriété écologique invite à questionner nos besoins de manière individuelle et collective. Mais c'est aussi un changement plus profond, impliquant une réflexion sur notre manière de consommer, de produire, de nous nourrir, de nous déplacer, d'habiter et de préserver un territoire.

Cette démarche ne vise pas à imposer des privations, mais à encourager un mode de vie qui garantit un avenir viable pour les générations futures. La sobriété écologique est aussi une question de justice sociale, car elle invite à une répartition plus équitable des ressources et à une meilleure qualité de vie pour tous. Sur un territoire, la sobriété écologique peut être synonyme d'économie budgétaire, de création d'emplois locaux et de meilleure qualité de vie.

De nombreuses actions de la COP régionale de Bourgogne-Franche-Comté contiennent un volet sobriété, que ce soit de manière implicite ou explicite : sobriété énergétique, sobriété d'usage pour l'eau, sobriété numérique, sobriété immobilière, sobriété foncière, sobriété sur les biens matériels, sobriété dans les pratiques de mobilité... La sobriété contribue ainsi pleinement à l'atteinte des objectifs de réduction de gaz à effet de serre et de préservation de la biodiversité, objectifs partagés par l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté dans cadre de la COP régionale.



Paul Mourier
Préfet de la région
Bourgogne-Franche-Comté



Jérôme Durain
Président du conseil régional
de Bourgogne-Franche-Comté

Bourgogne-Franche-Comté : la sobriété comme Éthique du Territoire

« LA SOBRIÉTÉ EST UN ENSEMBLE DE POLITIQUES
ET DE PRATIQUES QUOTIDIENNES QUI VISENT
À PRÉVENIR LA DEMANDE EN ÉNERGIE, MATÉRIAUX,
TERRES, EAU ET AUTRES RESSOURCES NATURELLES,
TOUT EN ASSURANT LE BIEN-ÊTRE DE TOUS
DANS LES LIMITES PLANÉTAIRES. »



Yamina Saheb est experte des politiques d'atténuation du changement climatique à l'échelle internationale. Elle est notamment l'autrice du volet III du 6^e rapport du GIEC (2022), dans lequel le concept de "sobriété" a été introduit pour la première fois dans les travaux de ce groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Fondatrice du réseau *OpenExp*, Yamina Saheb vient de lancer le *World Sufficiency Lab*, un laboratoire mondial consacré aux sobriétés.

Dans le texte qui suit, elle propose une vision de la sobriété comme levier de cohésion territoriale. En s'appuyant sur les spécificités de la Bourgogne-Franche-Comté, elle montre en quoi ce territoire peut constituer un terreau fertile pour faire émerger une culture de la sobriété, fondée sur la justice sociale, les ressources locales et les liens de proximité.

En Bourgogne-Franche-Comté, région à l'identité rurale affirmée, au lien profond avec la terre et aux communautés solidaires, la sobriété constitue une véritable opportunité pour renforcer la cohésion territoriale. Face à l'intensification des crises écologiques, socio-économiques et géopolitiques, elle offre à la région la possibilité de bâtir un modèle de prospérité partagée, fondé sur les solidarités locales et les savoir-faire enracinés.

La sobriété n'est pas un concept récent : ses racines remontent aux textes grecs. Ce qui change aujourd'hui, c'est son ancrage dans une lecture éthique et son usage comme levier de lutte contre les inégalités, notamment celles aggravées par la crise écologique. Sur le plan moral, elle repose sur une double exigence – éviter les priva-

tions et contenir les excès – qui fonde ce que l'on appelle le corridor de la sobriété, en cohérence avec le cadre des limites planétaires défini par les sciences de la Terre. Le seuil maximum, à ne pas dépasser pour préserver l'habitabilité de la planète, s'articule ainsi avec un seuil minimum garantissant des conditions de vie dignes : accès à l'eau, au logement, à la santé, à la mobilité, aux loisirs, au repos, et à la culture.

Ces seuils trouvent un écho tout particulier en Bourgogne-Franche-Comté, où la gestion de l'eau, des sols agricoles et des ressources forestières est centrale. Ici, la sobriété devient un levier de gouvernance territoriale, ancrant les politiques publiques dans les réalités locales. Elle ne vise pas seulement à valoriser l'existant, mais à repenser les besoins eux-mêmes à partir d'un socle commun de justice et de durabilité. Par-là, elle rejoint une conception eudémonique du bien-être, qui valorise les liens humains, l'attachement aux territoires et le sens donné à nos modes de vie.

Loin d'être une contrainte, la sobriété est une réhabilitation du sens : une orientation vers ce qui est juste, nécessaire et durable. Elle plaide pour une société capable de "faire bien avec assez", un principe particulièrement adapté à des territoires comme la Bourgogne-Franche-Comté, riches de traditions paysannes, de patrimoines environnementaux et de réseaux de solidarité de proximité.

En cela, la sobriété permet d'imaginer une organisation territoriale alternative au modèle dominant centré sur l'efficacité et la croissance sans fin. Grâce à ses filières agricoles et artisanales, ses circuits courts et ses dynamiques coopératives, la région dispose d'un terreau favorable à l'émergence d'une culture de la sobriété, profondément enracinée dans le quotidien de ses habitants.

La sobriété réconcilie ainsi territoires, écologie et justice sociale. Elle reconnecte les citoyens à leur cadre de vie, valorise les ressources locales et redonne du pouvoir d'agir aux collectivités. Dans une époque marquée par les inégalités et les fragmentations, elle devient un vecteur de cohésion et de reconnaissance mutuelle.

En Bourgogne-Franche-Comté comme ailleurs, la sobriété n'est ni un retour en arrière, ni une utopie abstraite. Elle incarne une réponse exigeante mais profondément réaliste aux défis à venir. La sobriété est une manière d'honorer notre responsabilité envers les générations futures, tout en redonnant sens à une prospérité mesurée, territorialisée et équitablement partagée.

LA SOBRIÉTÉ

LA VOIE ENTRE LIMITES PLANÉTAIRES ET INÉGALITÉS

L'urgence climatique et environnementale, couplée aux inégalités sociales croissantes, impose un changement de nos modèles de développement. Le respect des limites écologiques, indispensables à la vie sur notre planète, est désormais une priorité. La sobriété se présente comme une réponse collective pour préserver l'environnement et partager les ressources plus équitablement.

Notre planète a des limites !

Nos modes de vie exercent une pression excessive sur la planète. Nos consommations de ressources naturelles – eau, combustibles fossiles, granulats, minerais métalliques, bois, terres et sols – vont au-delà de ce que la planète peut offrir. Le Jour du dépassement – jour à partir duquel

l'humanité consomme plus que ce que la Terre peut en régénérer en une année – se situe actuellement début août. Nous vivons donc "à crédit" cinq mois de l'année.

Nos modes de vie détériorent les écosystèmes et les cycles naturels dont nous dépendons : baisse de la

fertilité des sols, pollution de l'eau, déforestation, effondrement de la biodiversité, bouleversement du climat... Les scientifiques alertent sur le dépassement des seuils critiques au-delà desquels l'habitabilité de la Terre pourrait être compromise : six des neuf de ces limites planétaires sont déjà dépassées. Les impacts se font ressentir sur l'ensemble de la planète et également en Bourgogne-Franche-Comté.

Il est toutefois possible de ralentir certains phénomènes, comme cela a déjà été fait par le passé pour la couche d'ozone suite à une prise de conscience collective. **Adapter nos modes de vie pour une plus grande sobriété dans l'utilisation des ressources est désormais une nécessité.**

LES LIMITES PLANÉTAIRES DÉPASSÉES : DES IMPACTS VISIBLES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

1 068

communes (soit 29 %) concernées par un arrêté de catastrophe naturelle (période 2022-2024), dont 60 % pour sécheresse.

× 4

Multiplication des jours caniculaires depuis 1991, par rapport à la période 1961-1990.

+12,6 %

Hausse de la mortalité pendant les périodes de canicule en 2022.

73 000 000 t

de matières premières et combustibles consommés

dont 46 %

rejetés sous forme de déchets ou d'émissions dans la nature.

-40 %

Baisse des populations d'oiseaux des milieux agricoles entre 2002 et 2019.



JOUR DU DÉPASSEMENT DE LA TERRE
1971 : **25 décembre** → 2024 : **1^{er} août**

1 000 ha

Surface de forêts jurassiennes brûlées en 2022.

12 000 ha

de terres agricoles, naturelles ou forestières artificialisées entre 2010 et 2020.

-20 à -30 %

Baisse des débits minimaux des rivières depuis 2015.

1 année sur 2

touchée par une sécheresse météorologique depuis 30 ans.

« Choisir aujourd'hui, plutôt que subir demain »

Le changement climatique entraîne des événements extrêmes de plus en plus fréquents, causant des dommages humains et économiques croissants. En France, le coût des sinistres climatiques a presque triplé en dix ans, et les pertes devraient s'aggraver. Avec un réchauffement de +2°C, la France pourrait perdre jusqu'à 10 % de son PIB d'ici 2075, avec des pertes agricoles et des rénovations d'infrastructures importantes. L'inaction pourrait coûter jusqu'à 20 % du PIB mondial, contre seulement 1 % pour la prévention. Agir dès maintenant pour atténuer et prévenir les effets du changement climatique permet d'éviter des coûts futurs plus élevés.

Certains territoires doivent déjà faire des choix en urgence, comme en cas de pénurie d'eau, sans avoir pu au préalable associer les acteurs locaux aux décisions (agriculteurs, entreprises, habitants). **Adopter une démarche de sobriété et repenser dès aujourd'hui nos pratiques les plus consommatrices de ressources, c'est anticiper ces situations et éviter de se voir imposer des restrictions contraignantes.**

© ADEME Bourgogne-Franche-Comté



LA PAROLE À
ADRIENNE SIMON-KRZAKALA

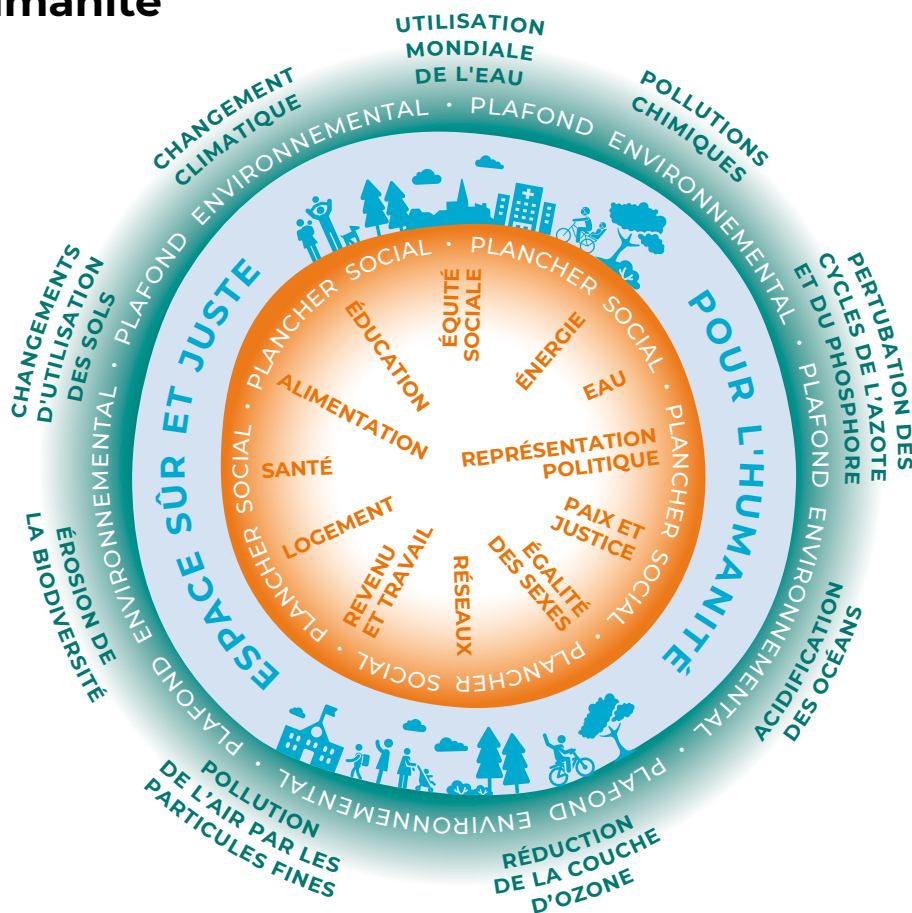
DIRECTRICE DE L'ADEME
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La sobriété est incontournable pour atteindre la neutralité carbone, les scénarios Transition 2050 étudiés et publiés par l'ADEME l'ont démontré. La baisse des consommations de matière et d'énergie par le comportement des usagers est présente dans les quatre scénarios, même si c'est de manière plus accentuée dans certains scénarios. La sobriété permet à une collectivité la maîtrise de ses consommations d'eau, d'énergie et de foncier, ainsi les finances et les ressources du territoire sont mieux préservées. Moins de chauffage, moins de déplacements et moins de déchets c'est également moins de gaz à effet de serre. Avec l'efficacité et la substitution des énergies fossiles par des renouvelables, la sobriété est bien le troisième pilier de la neutralité carbone.

Le besoin d'un espace sûr et juste pour l'humanité

Tout comme les limites planétaires, les limites humaines sont loin d'être respectées partout. Il s'agit des besoins fondamentaux des individus comme la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau potable, aux soins, à une éducation, à un logement décent, à l'énergie, à des revenus suffisants, etc. En France, 4,8 millions de personnes vivent avec moins de 940 € par mois, tandis que 10 % des plus riches détiennent 47 % du patrimoine.

Avec le concept du Donut, l'économiste Kate Raworth propose de réorienter l'économie vers un modèle qui allie justice sociale et préservation de l'environnement. En limitant les consommations aux besoins essentiels, l'objectif de sobriété se situe dans un « **espace sûr et juste pour l'humanité** », entre le **plafond environnemental** (les 9 limites planétaires) et le **plancher social** (les besoins fondamentaux pour vivre dignement). Certaines villes, comme Grenoble ou Valence Romans Agglo, utilisent déjà ce concept pour orienter et évaluer leur projet de territoire.



LA SOBRIÉTÉ

REPENSER NOS BESOINS

Face aux limites de la planète, la sobriété vise à réduire les consommations d'énergie, de matériaux, de terres et d'eau, tout en garantissant le bien-être de tous. Cette démarche volontaire et collective va au-delà de l'efficacité technologique en mettant l'accent sur des changements de modes de vie et de modèles économiques, ainsi que des politiques publiques visant à modérer la demande en ressources.

Questionner nos besoins

Dans un contexte où les ressources naturelles sont limitées, la sobriété consiste à repenser nos besoins et à les satisfaire en limitant leurs impacts sur l'environnement. Pour l'ADEME, cela suit **un cheminement en trois étapes** qui invite d'abord à questionner nos besoins réels afin

de distinguer l'essentiel du superflu et remettre en cause certains automatismes de consommation, puis à répondre à ces besoins en privilégiant des solutions sobres et solidaires, pour finalement transformer durablement nos modes de vie et notre organisation collective.

1

D'ABORD, QUESTIONNER NOS BESOINS



2

PUIS, LES SATISFAIRE EN LIMITANT AU MAXIMUM L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET EN ŒUVRANT POUR UNE JUSTICE SOCIALE



3

ET FAIRE ÉVOLUER NOS MODES DE VIE À L'ÉCHELLE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE



CINQ FAÇONS D'INTÉGRER LA SOBRIÉTÉ POUR UNE COLLECTIVITÉ

Modérer l'utilisation des biens et services

Exemples : lutter contre la vacance et la sous-occupation des bâtiments ; réguler la publicité sur son territoire.

Réorganiser les activités et l'espace

Exemples : favoriser l'implantation des lieux de réparation ; faciliter l'installation d'agriculteurs Bio/d'AMAP sur le territoire.

Mieux dimensionner les biens et services à ses besoins

Exemple : mettre en place une politique d'achats responsables interne à la collectivité basée sur les besoins.

Mutualiser la consommation des biens et services

Exemples : ouvrir à différents usages ses bâtiments communaux ; accompagner le développement d'outils de transformation alimentaire mutualisés pour les producteurs (légumeries, conserveries...).

Repenser son rapport au temps

Exemples : aménager sa ville pour les piétons ; limiter la vitesse sur le territoire.

Qu'est-ce que la sobriété pour les Français ?

Selon le Baromètre Sobriétés et modes de vie de l'ADEME de 2024, la sobriété évoque avant tout la **simpli-cité** pour les Français, suivie de l'idée d'**économies** (notamment d'énergie) et de **réduction du gaspillage**. L'aspect environnemental arrive loin derrière, ce qui montre que la sobriété est perçue de manière plus large, au-delà d'une simple démarche écologique.

Globalement, **41 % des Français ont une perception positive de la sobriété**, contre 15 % qui la voient négativement. Cependant, cette perception varie selon la situation financière : les ménages à l'aise financièrement sont plus enclins à voir la sobriété comme un choix positif, tandis que ceux en difficulté y associent plus souvent une contrainte. Sobriété et pauvreté sont souvent confondues

alors même que les économies financières restent la principale motivation pour agir de façon plus sobre.

Les Français aspirent à plus de sobriété : 83 % considèrent que nous avons « *tendance à accorder trop d'importance à la consommation matérielle* », et 77 % jugent notre manière de consommer « *nuisible à l'environnement* ». Par ailleurs, **74 % font confiance aux collectivités locales** et considèrent qu'elles « *agissent pour limiter l'impact de leurs activités sur les ressources de la planète* ».

© Région Bourgogne-Franche-Comté



LA PAROLE À STÉPHANIE MODDE

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La sobriété s'est installée progressivement dans le débat public comme un enjeu majeur pour transformer notre société. Elle oblige à remettre en question nos schémas de pensée, nos modes de vie, de production, de consommation, nos usages, notre quotidien pour réduire leur impact environnemental et préserver le climat.

Pour autant, elle ne doit pas être vécue comme une contrainte mais acceptée comme une partition d'un avenir désirable et du vivre ensemble.

Les citoyens qui ont participé à la convention régionale sur le climat et la biodiversité ont déclaré qu'ils étaient prêts à emprunter ce chemin et à l'appliquer comme plus de 60 % des Français y aspirent.

Je suis convaincue que c'est par l'exemplarité que nous engagerons le changement vers la sobriété.

La sobriété, ce n'est pas seulement une question d'énergie

La notion de sobriété a été introduite pour la première fois dans la législation française en 2015 par la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, puis a été mise en avant dans le plan national de sobriété énergétique de 2022. Cependant, elle ne se limite pas à l'énergie. **Notre société doit économiser l'ensemble des ressources : énergie, eau, biomasse, minerais, sols...** La sobriété peut s'appliquer à de nombreux domaines : mobilité, aménagement du territoire, logement, numérique, alimentation, production agricole ou industrielle...

La sobriété, ce n'est pas l'efficacité

L'efficacité énergétique apportée par les technologies vise à réduire la consommation d'énergie à service rendu égal. Par exemple, changer de chaudière pour un meilleur rendement, utiliser des Leds pour éclairer les routes. Cependant, on constate que l'efficacité énergétique seule ne permet pas de réduire suffisamment les gaz à effet de serre. La sobriété questionne le besoin en amont, le modifie, voire y renonce. Par exemple, baisser la température de chauffage ou éteindre l'éclairage public la nuit. **Il est donc indispensable de mobiliser à la fois des leviers d'efficacité et de sobriété.**

La sobriété, ce n'est pas la pauvreté

Contrairement à la pauvreté, qui est une contrainte subie et qui limite l'accès aux besoins de base, la sobriété est une démarche qui vise à réduire les consommations superflues en choisissant un mode de vie basé davantage sur la qualité que la quantité. En se recentrant sur la satisfaction des besoins essentiels, **une démarche de sobriété permet de contribuer à un partage plus équitable des ressources et des efforts** et tend vers un rééquilibrage entre les plus aisés et les plus démunis.

UN AUTRE REGARD SUR LA SOBRIÉTÉ

ET SI CONSOMMER TOUJOURS PLUS NE RENDAIT PAS PLUS HEUREUX ?



Pendant les Trente Glorieuses, l'avènement de la société de consommation a permis de vivre mieux : l'électroménager a allégé les tâches du quotidien, la voiture a ouvert de nouveaux horizons. Mais à partir des années 1970, la croissance économique s'est poursuivie sans rendre forcément les individus plus heureux. En 1974, l'économiste Richard Easterlin démontre qu'**au-delà d'un certain niveau de revenu permettant d'assurer ses besoins essentiels, l'augmentation de la richesse n'augmente pas le bonheur**. Cette idée est confirmée en 2015 par une étude de l'Université de Harvard menée sur 75 ans sur plusieurs centaines de personnes : **le bonheur repose surtout sur la qualité des relations humaines** – affectives et sociales – et sur la possibilité de faire ce que l'on aime.

Des initiatives comme la mesure du Bonheur national brut, lancée au Bhoutan puis déclinée dans d'autres pays, montrent que le bien-vivre repose aussi sur **des composantes non matérielles comme la santé, la protection sociale, les relations sociales, l'accès à la nature...**

Enquête sur le bonheur territorial

Qu'est-ce qui produit du bien-vivre dans un territoire ? Pour répondre à cette question, une enquête* a été menée dans une commune du Grand Besançon Métropole auprès d'une centaine d'habitants. Interrogés sur leurs lieux préférés et ce à quoi ils sont attachés dans leur milieu de vie, les participants ont révélé ce qui compte pour eux ou inversement ce qui leur déplait là où ils habitent.

Parmi leurs lieux préférés facilement accessibles, la nature et la forêt arrivent en tête (33 %), devant la proximité avec Besançon (25 %), tandis que les services de proximité (publics ou privés) ne recueillent que 16 %. Concernant les éléments essentiels au bien vivre, les relations sociales dominent (33 %), suivies par la nature, la maison, le cadre de vie et la tranquillité (25 %). Seuls 5 % des réponses évoquent la proximité à la ville et aux services.

Un participant résume : *« je me sens bien où je vis, car j'ai tout ce qu'il faut pour mon bonheur : proche de la ville, de ma famille, des activités sportives et culturelles, de l'hôpital, en proximité avec la nature pour cueillir des champignons... »*

* Enquête menée en 2024 par la Maison des Sciences Humaines et Environnementales (CNRS / Université Marie et Louis Pasteur) et le Service prospective de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

ET SI LA SOBRIÉTÉ DYNAMISAIT L'ÉCONOMIE LOCALE ?

En repensant nos modes de consommation et de production, la sobriété peut **créer de nouvelles opportunités économiques dans les territoires**. Ecoconcevoir, produire durable, réparer, réutiliser, louer plutôt qu'acheter, ce sont autant d'activités qui nécessitent du savoir-faire local et de la main-d'œuvre. Elles favorisent des emplois non délocalisables, par exemple dans l'artisanat de la réparation (cordonnier, couturier, réparateurs d'électroménager), les circuits-courts et l'agriculture de proximité (maraichers, magasins de producteurs), les mobilités douces (réparation de vélos, services de location) ou encore la gestion de lieux ou services partagés (tiers-lieux, coworking, bricothèques, ressourceries).

Des entreprises innovent également avec des modèles plus sobres : elles misent sur l'économie de la fonctionnalité (vente de services plutôt que de biens), la mutualisation d'équipements ou de services, ou encore la coopération entre acteurs locaux. Ces approches améliorent leur compétitivité et stimulent l'activité, tout en construisant **un tissu économique plus résilient**.



ET SI LES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES, C'ÉTAIT AUSSI DE FAIRE SIMPLE ?

LE RETOUR À LA BOUGIE



Les technologies jouent un rôle important dans la transition écologique, mais elles ne suffiront pas à elles seules. Améliorer l'efficacité énergétique, développer les énergies renouvelables ou innover dans les transports sont des avancées essentielles, mais souvent compensées par une hausse des usages. C'est l'effet rebond : par exemple, choisir une voiture plus économe en carburant mais parcourir plus de kilomètres, ou rouler plus vite avec. **Consommer "mieux" ne suffit pas si l'on continue à consommer "toujours plus"**. C'est pourquoi la sobriété est indispensable pour repenser nos besoins, éviter le gaspillage et privilégier des modes de vie plus simples.

Le recours aux technologies est également limité par la raréfaction des réserves en minerais, matériaux, eau et énergie. Il faut donc privilégier des solutions économes en ressources et dénuées de composants trop compliqués à réparer, et adopter **une démarche low-tech** qui repense nos besoins technologiques pour y répondre de manière plus sobre, appropriée et durable. Par exemple, végétaliser un toit pour éviter la surchauffe d'été plutôt qu'installer une climatisation énergivore qui accentuera la température à l'extérieur.

La sobriété n'est pas synonyme de privation ni de "retour à la bougie", mais d'un usage plus réfléchi et responsable des outils et biens dont nous disposons.

LA SOBRIÉTÉ

UN CHOIX GAGNANT POUR LES TERRITOIRES

Réduction des dépenses publiques, développement de l'économie locale, création d'emplois locaux, renforcement de l'autonomie du territoire, amélioration de la santé publique et de la qualité de vie... Au-delà de ses bénéfices environnementaux, la sobriété constitue une opportunité pour les territoires d'être plus attractifs et plus robustes face aux crises. Elle offre des réponses concrètes aux défis économiques, sociaux et climatiques, tout en valorisant les ressources et les savoir-faire locaux.



Réduction des dépenses publiques :

économies en réduisant les consommations sur le long terme, réinvestissements possibles dans d'autres projets au service des habitants.



Création de valeurs économiques et sociales :

relocalisation productive (artisanat, circuits courts, filières éco-matériaux, recycleries), emplois non délocalisables, revitalisation des centres-villes.



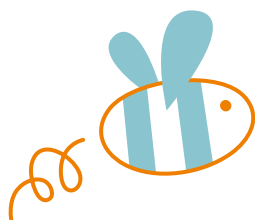
Valorisation de l'image du territoire :

attractivité renforcée (entreprises, investisseurs, habitants), image engagée dans un cadre de vie respectueux de l'environnement, partenariats et financements facilités, sentiment de fierté et de cohésion des habitants.



Résilience face aux crises :

moindre dépendance aux prix mondiaux (énergies, matières), exposition réduite aux pénuries, meilleure adaptation aux crises climatiques avec des coopérations locales renforcées.



Respect des engagements environnementaux :

capacité de s'inscrire dans les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, des déchets et consommations de ressources, inatteignables sans actions de sobriété.



Amélioration de la santé :

préservation des écosystèmes, baisse des pollutions et pathologies associées, développement de l'activité physique avec les mobilités actives, alimentation plus saine.



Meilleure qualité de vie :

cadre de vie plus agréable, liens sociaux consolidés grâce au partage d'outils ou d'équipements, environnement propice à la solidarité et à la participation citoyenne, renforcement du bien-être collectif.



© Barbara Nicoloso

Éclairage d'une experte : Barbara Nicoloso, directrice de Virage Énergie

Virage Énergie accompagne depuis plusieurs années des collectivités dans la mise en œuvre de programmes en faveur de la sobriété. Quels bénéfices avez-vous pu observer ?

« Mettre en place des politiques et actions de sobriété à l'échelle d'une collectivité permet en premier lieu de réduire les consommations d'énergie et de ressources naturelles, que ce soit à l'échelle d'un bâtiment ou d'un territoire. Cela diminue également les émissions de gaz à effet de serre et les factures de fonctionnement des organisations, entreprises et ménages.

Mais les bénéfices des politiques de sobriété vont bien au-delà. Par exemple, une politique cyclable ambitieuse peut améliorer la qualité de l'air, la santé des habitant·es (réduction de l'asthme infantile, des maladies cardiovasculaires, de l'obésité), la sécurité routière, l'économie locale (les clients à pied ou à vélo fréquentant plus régulièrement les commerces de proximité que ceux en voiture). Il est donc essentiel de mobiliser des indicateurs issus d'autres domaines que l'environnement pour mesurer le plus finement possible les externalités positives de la sobriété et ainsi justifier (s'il faut encore qu'elle le soit) de sa pertinence dans la transition des territoires.

Tout l'enjeu est de parvenir à quantifier et évaluer ces co-bénéfices. Les collectivités peuvent se rapprocher d'universités et de laboratoires en sciences humaines et sociales pour construire de nouvelles méthodologies d'évaluation. Ces dernières devront être robustes et prendre en compte les éventuels effets rebonds (par exemple, si le télétravail peut réduire la circulation automobile et la pollution atmosphérique, il peut aussi favoriser des pathologies liées à la sédentarité ou une surconsommation des appareils électroniques). Les retombées de la sobriété peuvent également être évaluées à travers des indicateurs de richesse ne reposant pas uniquement sur le produit intérieur brut (PIB). La qualité de vie, le sentiment de bien-être ou encore l'espérance de vie en bonne santé constituent des indicateurs tout aussi pertinents pour évaluer la perception qu'a la population des politiques publiques. »



© Yves Nivot

« SOBRIÉTÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL PEUVENT SE CONJUGUER »

Lors de son élection à la Mairie de Luzy (commune de 2 000 habitants dans la Nièvre), Jocelyne Guérin lance le projet "Luzy village du futur" qui s'écrit pendant deux ans avec la population. Son objectif premier – renforcer l'âme du village – amène à repenser l'aménagement du centre-bourg dans une démarche innovante de revitalisation alliant la sobriété foncière et le vivre-ensemble.

Face à l'exode rural, la commune revoit l'organisation du centre-bourg sous forme de pôles et s'appuie sur le bâti existant. **« L'idée était de créer des pôles pour héberger, faire travailler ensemble des hommes et des femmes qui sont dans le même domaine d'activités, partager des espaces pour faire vivre ces bâtiments, avoir un accueil performant et en même temps travailler sur ce**



© Mairie de Luzy

foncier bâti – qui aurait pu devenir des ruines – pour réinventer des destinations, ramener de la vie, de l'activité, des habitants... ».

La rénovation des logements privés se fait dans le cadre d'une Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat, avec en plus un fonds façades apporté par la collectivité (38 façades refaites). Les marchés publics sont retravaillés pour permettre aux artisans locaux d'y répondre et d'utiliser des matériaux biosourcés. L'imperméabilisation des sols est limitée et la végétalisation est également repensée. Les habitants reviennent ainsi en cœur de bourg. **« Aujourd'hui, entre 80 et 100 nouvelles familles s'installent à Luzy chaque année ».**

La commune achète des biens abandonnés ou à vendre pour installer des commerçants avec le dispositif "Boutiques à l'essai" (loyer offert pendant un an). De nouvelles formes de commerces se créent : un café associatif, un regroupement de 35 artisans d'art, 30 producteurs locaux installés dans le nouveau Local paysan. Avec l'engagement de la commune dans la démarche Territoire Zéro Chômeur de longue durée, une Entreprise à But d'Emploi se crée avec 11 salariés, autour d'activités de vide-maisons, ressource, réparation de vélos... Dans le cadre du projet alimentaire territorial, la cantine scolaire, le périscolaire et la crèche proposent chaque jour des produits locaux.



© Mairie de Magny-sur-Tille

« LA SOBRIÉTÉ EST UN CHOIX DE VIE : RENONCER À LA COURSE EN AVANT POUR PRIVILÉGIER UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE POUR LES HABITANTS. »



© Mairie de Magny-sur-Tille

Nicolas Bourny, maire de Magny-sur-Tille – village de 900 habitants aux portes de Dijon – a fait, avec son conseil municipal, le pari d'un développement mesuré, misant sur un cadre de vie paisible et sain, plutôt que sur l'expansion à tout prix.

Dès 2011, le conseil municipal embarque les habitants dans sa gestion économe, en coupant l'éclairage

public de minuit à 5h30, évitant 50 % d'éclairage inutile. « *La sobriété, ce n'est pas la privation, c'est la simplicité et des économies.* »

Côté mobilité, la vitesse a été réduite à 30 km/h dans tout le village, permettant une circulation partagée avec les piétons et vélos. D'autres aménagements doux sont plébiscités, comme le chemin que les enfants, dès 3 ans, empruntent à pied pour se rendre à la cantine. Cette dernière se situe dans la salle des fêtes dont l'usage a été mutualisé pour les activités périscolaires et associatives, plutôt que de construire une extension à l'école.

La commune a transformé un ancien site de jet ski en zone de promenade et de biodiversité, et renoncé à urbaniser 10 ha de terrain, car « *il*

y a toujours des dents creuses à exploiter ». Elle a ainsi acquis une ancienne ferme pour y aménager une place publique et un bâtiment de 12 logements. Les matériaux issus de la déconstruction ont servi à la création de murs en pierres, de bancs et jeux pour enfants.

La municipalité a adopté un changement dans la gestion de ses propriétés agricoles. Deux maraîchers bio ont été installés sur 5 hectares en bail environnemental de longue durée. Leur production approvisionne l'AMAP regroupant 70 familles du village et quatre de Dijon. 90 hectares de terres agricoles communales sont en conversion en agriculture biologique, en filières courtes et locales, contribuant au projet d'autosuffisance alimentaire de Dijon Métropole.

« MENER DES ACTIONS DE SOBRIÉTÉ EST RENTABLE DÈS AUJOURD'HUI POUR UNE COLLECTIVITÉ. C'EST L'INACTION QUI NOUS COÛTERA 20 FOIS PLUS CHER DEMAIN »



© Mairie de Tramayes

Michel Maya, maire de Tramayes, une commune de 1 000 habitants en Saône-et-Loire, mène une politique ambitieuse de transition énergétique et écologique inspirée par le scénario négaWatt : sobriété, efficacité énergétique et énergies renouvelables.

Dès 2006, la commune développe des projets d'énergies renouvelables (réseau de chaleur au bois, installations photovoltaïques) qu'elle couple à des actions d'efficacité (rénovation lourde de bâtiments) mais aussi de sobriété. On peut citer l'extinction de l'éclairage public dès 2008 qui divise par trois la consommation d'électricité sans nécessiter le changement des ampoules, ou encore la modification du pilotage de la chaufferie avec un réel gain de consommation d'énergie. Progressivement, Tramayes tend à devenir un territoire à énergie positive en consommant de moins en moins d'énergie et en la produisant par les énergies renouvelables.

La sobriété foncière est également abordée lors de la réhabilitation d'un corps de bâtiment aménagé en appartements. L'optimisation foncière a permis de doubler la surface locative, et s'inscrit pleinement dans l'objectif du Zéro Artificialisation Nette. « *Il peut y avoir un surcoût à l'investissement,*

comme dans ce projet d'aménagement, mais les coûts n'ont pas doublé alors que la surface locative, et donc les loyers, sont multipliés par deux. Si l'on fait le calcul sur la durée du projet, la solution de sobriété est économiquement plus intéressante. »

Au départ réticents, les habitants sont aujourd'hui fiers de la notoriété nationale de leur commune, qui attire de nouveaux résidents et des projets comme l'Institut de Tramayes, un établissement de formation, avec quatre emplois à la clé autour d'un projet de maraîchage et de valorisation en circuit-court.



© Mairie de Tramayes

LA SOBRIÉTÉ EN ACTIONS

La transition vers des modes de vie plus sobres ne peut reposer uniquement sur les comportements individuels. Il est indispensable que les institutions, les collectivités et les entreprises prennent des mesures pour créer un cadre propice au déploiement d'actions de sobriété. Il est nécessaire de combiner les efforts individuels avec des changements structurels et organisationnels. Les collectivités ont ainsi un rôle majeur à jouer.

La sobriété implique une réorganisation collective de nos modes de vie, portée par des politiques publiques, afin de réduire notre consommation de ressources naturelles. Elle repose sur des changements de comportements à la fois individuels et collectifs. **Les citoyens peuvent significativement diminuer leur empreinte carbone, mais ils ne disposent pas, seuls, des moyens suffisants pour atteindre les objectifs climatiques globaux.** Il est en effet impossible de privilégier les transports en commun là où ils sont inexistants, d'acheter local en l'absence d'offre, ou encore de réparer un objet quand aucun service n'est disponible.

Le rôle des collectivités est ainsi essentiel. Elles ont la capacité de créer un cadre structurant, incitatif et facilitateur à travers leurs politiques d'aménagement du territoire, de mobilité, d'énergie, de logement ou de consommation. Pour impulser un véritable changement, il est indispensable que les individus, les entreprises, les institutions et les collectivités agissent conjointement.



Les collectivités peuvent non seulement agir sur leurs propres consommations, mais aussi dans chacun de leurs domaines de compétences. Elles peuvent aussi influencer sur les comportements des acteurs économiques et des habitants en facilitant leurs pratiques de sobriété ou au contraire en décourageant les pratiques inverses dites "d'ébriété".

Selon le Baromètre Sobriétés et modes de vie de l'ADEME, 65 % des propriétaires de voiture déclarent l'utiliser pour leurs trajets quotidiens faute d'alternative et 71 % parce qu'il

s'agit du mode le plus rapide et pratique. De même, 57 % des Français renoncent à la réparation d'un produit car celle-ci coûte plus cher que son remplacement. Il est ainsi nécessaire d'accompagner les changements de comportements en mettant des solutions et infrastructures à disposition des individus. L'adhésion des citoyens aux politiques de sobriété est d'autant plus forte qu'ils sont associés à leur élaboration. Co-construire les solutions avec les usagers renforce leur engagement et l'efficacité des politiques mises en œuvre.



ALIMENTATION

CC Grand Autunois Morvan (71) : approvisionnement de la cuisine centrale par 45 producteurs locaux (viande, maraichage, produits laitiers) ; 6 fois moins de gaspillage dans les cantines ; actions en direction du public en précarité alimentaire avec les Ateliers Nomades.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Luzy (58) : réaménagement du centre-bourg ; achat et réhabilitation de bâtiments vacants par la commune ; dispositif "Boutiques à l'essai" pour installer des commerçants ; création d'activités (local paysan, regroupement d'artisans d'art, entreprise à but d'emploi autour de la réparation et du réemploi).



MOBILITÉS

CC Frasne-Drugeon (25), création du Lab'Mob, lieu d'échanges et d'expérimentation : covoiturage événementiel, solidaire, domicile-travail ; autopartage ; liaisons cyclables intercommunales ; circulations piétonnes dans les villages ; pédibus ; programme d'apprentissage du vélo.

LAB'MOB

SENSIBILISER ET FORMER

Conseil départemental de Côte-d'Or (21) : formations-actions des agents sur la sobriété numérique et les éco-gestes métiers.



E-FORMATION



GESTION DE L'ÉNERGIE

SIDEC du Jura (39) : charte départementale partenariale "Éclairons juste le Jura" pour un éclairage public qui concilie sobriété énergétique, protection de l'environnement nocturne et qualité de vie des habitants.

AMÉNAGEMENT & URBANISME

CC Rahin et Chérumont (70) : reconversion de la friche industrielle de la Filature de Ronchamp en s'appuyant sur l'existant ; réemploi d'une partie des matériaux ; relocalisation d'activités économiques, culturelles et touristiques.



RÉEMPLOI





NUMÉRIQUE

Nevers (58) : engagement dans le Label Numérique Responsable ; réparation et réemploi du matériel informatique avec développement d'une filière locale ; réduction des flux et stockage de données.

TOURISME

Métabief (25) : mise à l'arrêt de 30 % du domaine skiable ; renoncement à des investissements dans de nouvelles infrastructures ; travail sur la qualité de la maintenance et baisse de la vitesse des remontées mécaniques ; formation des équipes ; accompagnement de la filière pour développer des activités touristiques nouvelles.



EAU

Grand Besançon Métropole (25), Plan Eau avec 24 mesures pour préserver l'eau : végétalisation et désimperméabilisation de l'espace urbain, réduction des besoins par ajustement de l'arrosage et récupération systématique de l'eau de pluie, formation des agents, accompagnement des agriculteurs pour identifier les économies d'eau possibles.



EXEMPLARITÉ DE LA COLLECTIVITÉ

CC Pouilly-en-Auxois Bligny-sur-Ouche (21) : pré-diagnostic énergétique des bâtiments communaux sur tout le territoire ; recommandations auprès des agents et élus en termes de pratiques pour l'usage des bâtiments ; campagne d'affichage et sensibilisation des usagers.

PRÉVENTION DES DÉCHETS & ÉCONOMIE CIRCULAIRE

CC des Portes du Haut-Doubs (25), en partenariat avec Préval Haut-Doubs et la CC du Val de Morteau : programme Synergie Haut-Doubs pour l'optimisation des ressources et le réemploi des matériaux (bourse aux matériaux, plateforme numérique d'échanges de ressources, création d'un pôle d'économie circulaire).



RESSOURCERIE

IMPULSER LA SOBRIÉTÉ SUR SON TERRITOIRE

Trois élus nous parlent de leurs expériences



© Préal Haut-Doubs

« LA SOBRIÉTÉ, C'EST FAIRE
ENSEMBLE
AUTREMENT POUR
TRANSFORMER
LE TERRITOIRE. »

Pierre-François Bernard,
vice-président
de Préal Haut-Doubs



© G. Pommier - Ville de Cluny

« JE PRÉFÈRE
PARLER DE
SIMPLICITÉ,
DE BON SENS
ET DE MIEUX-VIVRE, PLUTÔT
QUE DE SOBRIÉTÉ. »

Jean-Luc Delpeuch,
président de la CC du Clunisois



© Mairie de Ramonville

« LA SOBRIÉTÉ SE
VEUT TRANSVERSALE
ET FÉDÉRATRICE EN
ALLIANT EFFICACITÉ
ÉCONOMIQUE ET
EXIGENCE ÉCOLOGIQUE. »

Christophe Lubac,
vice-président en charge
du défi climatique du SICOVAL

Pour déployer une politique de sobriété sur un territoire, **plusieurs leviers complémentaires** peuvent être mobilisés.

La sensibilisation, par une communication positive, est un point de départ essentiel. Il s'agit de valoriser la sobriété non seulement comme une réponse à la préservation des ressources, mais aussi comme une opportunité d'économies, de création d'emplois locaux et d'amélioration de la qualité de vie.

Rendre la sobriété désirable passe par un récit positif, ancré dans des actions locales et concrètes, en lien avec le quotidien des habitants. Circuits courts alimentaires, ateliers de réparation, espaces de mutualisation (bricothèques, matériauthèques...) : ces initiatives répondent aux besoins du

territoire tout en valorisant le partage et l'usage plutôt que la possession. En rendant les gestes de sobriété simples, accessibles et agréables, elles facilitent l'adoption de nouveaux comportements.

La participation citoyenne renforce l'adhésion aux politiques de sobriété. En impliquant les habitants et acteurs locaux dès la conception des projets, les collectivités s'assurent que les solutions proposées répondent à leurs attentes et contraintes. **Cela permet de tisser des liens entre acteurs et favorise un climat de coopération indispensable pour l'efficacité des politiques de sobriété.**

La mobilisation du tissu économique local joue également un rôle clé. Les entreprises peuvent adapter leur offre aux nouveaux modes de

consommation, adopter des modèles d'affaires plus durables et sensibiliser leurs employés et clients à la sobriété.

Les collectivités elles-mêmes doivent être exemplaires. Leurs achats publics peuvent être repensés : analyser le besoin en amont, privilégier la non-consommation, la location, la mutualisation d'équipements, les produits éco-conçus et locaux.

L'intégration de la sobriété dans la programmation territoriale constitue un levier stratégique. Grâce aux outils de planification (comme le PLU ou les projets de mobilité), les collectivités peuvent inclure des actions de sobriété dans tous leurs domaines de compétence (urbanisme, mobilité, alimentation, énergie...), selon une approche transversale et systématique.

PRÉVAL HAUT-DOUBS MISE SUR LA COOPÉRATION DES ACTEURS

Établissement public en charge de la prévention et de la valorisation des déchets, Préval Haut-Doubs regroupe 3 communes, 7 communautés de communes et un Syndicat mixte de collecte des Ordures ménagères, soit 145 000 habitants du Doubs. Engagé depuis toujours dans la réduction des déchets, l'ambition de Préval Haut-Doubs est d'aller plus loin en essayant de changer les modèles de consommation et de vie.

Pour Pierre-François Bernard, vice-président de Préval, l'objectif est de développer une sobriété d'usages et de matières en mobilisant les acteurs du territoire – entreprises, dont celles de l'ESS, artisans, collectivités et associations – et en créant des communautés autour de projets ancrés dans le territoire. Sa conviction : **« Je crois à la coopération, j'ai expérimenté qu'elle est efficace et source de bonheur. »**

S'appuyant sur une tradition du territoire de travail en commun dans les coopératives fromagères, Préval a transformé cette compétence historique en un mode opératoire basé sur la coopération territoriale et l'ingénierie technique pour mettre en place des solutions opérationnelles adaptées à son territoire rural. Il s'agit tout d'abord de provoquer des déclics par des visites et témoignages inspirants, puis de créer des communautés autour de besoins locaux, et enfin de créer des lieux qui vont incarner le changement de modèle. **« Avec l'appui du Générateur BFC et de France Active, on est passé de communautés d'intérêt à des communautés d'engagement où l'on se fait confiance. »**

UNE DYNAMIQUE CRÉATRICE D'ACTIVITÉS DANS LE TERRITOIRE

Ainsi sont nées plusieurs initiatives sur le territoire : à Pontarlier, la Marmite Solidaire valorise les invendus agricoles ou alimentaires ; à Valdahon, une unité de lavage de contenants (bouteilles, gobelets, plateaux repas...)

propose un service pour leur location ; à Maîche, l'association d'insertion Re Bon donne une seconde vie aux objets au sein d'une recyclerie citoyenne. Deux autres déchèteries du territoire seront bientôt reconfigurées pour devenir des lieux dédiés au réemploi, à la réparation, au partage et à la sensibilisation environnementale, avec les habitants et acteurs du territoire. *« La déchetterie est le lieu public où les habitants vont le plus, en moyenne 12 à 18 fois par an. Ce qui n'est pas le cas d'une mairie. »*

À Valdahon, le projet prévoit un conseiller à la consommation et un pôle dédié au réemploi avec une

objethèque, ludothèque et matériauthèque, par lequel l'utilisateur entrera, lui permettant de s'interroger sur son mode de consommation. L'ouverture de formations est également à l'étude pour les employés de déchèteries ou celle de répar'acteur. Au Béliet, la future recyclerie est positionnée en face d'un hôtel d'entreprises qui pourra être transformé en incubateur à économie circulaire.

VERS UN PROJET DE TERRITOIRE PARTAGÉ

L'écosystème coopératif ainsi créé a décidé aujourd'hui de développer l'attractivité du territoire, notamment pour maintenir les emplois, tout en accélérant la transition écologique. Il s'est doté d'un Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) dans lequel une soixantaine de structures misent sur la collaboration pour transformer le territoire. Ainsi, le PTCE peut développer un nouveau projet de territoire autour de sept thématiques choisies collectivement et deux projets phares portant sur l'habitat et l'alimentation. Pour Pierre-François Bernard, vice-président du PTCE, il s'agit de *« proposer aux habitants un mode de vie plus harmonieux et plus sobre. »*

**CC des Portes du Haut-Doubs :
mobilisation d'un collectif pour le réemploi.**



UN RÉCIT DE TERRITOIRE POUR UN AVENIR SOBRE ET SOLIDAIRE EN CLUNISOIS

Territoire rural de Saône-et-Loire, la Communauté de communes du Clunisois – 14 500 habitants – porte un projet de territoire ambitieux pour construire collectivement l'avenir plutôt que de le subir.

Adopté à l'unanimité en 2021, le projet "Vivre ensemble en Clunisois dans le monde d'après" a été co-construit avec les acteurs locaux autour de cette question : comment faire face à ce qui nous inquiète pour demain, en s'appuyant sur ce dont nous sommes fiers aujourd'hui ? Pas moins de 75 réunions ont été organisées pour identifier les besoins à l'échelle locale "des voisinages", regroupements de communes habituées à coopérer, comme dans le cadre d'un regroupement pédagogique. Pour Jean-Luc Delpeuch, président de la CC du Clunisois, « la sobriété n'a pas été le mot d'ordre de la démarche, mais plutôt le résultat. »

DES PROJETS EMBLÉMATIQUES AUTOUR DE BIENS COMMUNS

Plusieurs projets phares ont été réalisés par l'intercommunalité avec la participation de ses habitants. La réhabilitation de la friche hospitalière du Sanatorium de Bergesserin, dans une démarche de sobriété foncière, a permis d'accueillir 20 activités artisanales et artistiques. 60 hectares de forêts ont été achetés pour être gérées durablement avec l'aide de 50 habitants formés comme "gardiens de la forêt". « Ces projets emblématiques donnent de l'espoir et du sens aux habitants et permettent plus facilement de les embarquer vers des changements de pratiques. »



CC du Clunisois : le "Bus marguerite".

DES RETOMBÉES POSITIVES

Le territoire s'appuie sur un fort tissu associatif et une organisation locale collective et solidaire : mutualisation d'agents entre intercommunalité et communes, maison de santé pluridisciplinaire, navette rurale avec chauffeurs bénévoles, cafés associatifs, réseau social et solidaire avec 300 bénévoles, épicerie solidaire, laboratoire de transformation alimentaire, bus citoyen itinérant... « Ces projets demandent parfois un investissement initial mais génèrent du bien vivre ensemble, des économies de dépenses et de nouvelles recettes budgétaires pour la collectivité. »

LE SICOVAL MONTRE L'EXEMPLE AVEC SES ACHATS RESPONSABLES

Communauté d'agglomération de 84 000 habitants au sud-est de Toulouse, le Sicoval a fait de la commande publique un levier central de sa transition écologique et solidaire.

Avec 30 millions d'euros par an, les achats constituent le deuxième poste de dépenses de l'intercommunalité. Pour Christophe Lubac, vice-président en charge du défi climatique, « les achats peuvent être définis comme un acte environnemental et social. »

UNE STRATÉGIE RESPONSABLE ET INNOVANTE

Dès 2016, l'intercommunalité a mis en place une stratégie d'achats responsables et repensé son service pour plus de transversalité. Des outils innovants ont été créés comme

le "Monopoly des achats" qui guide les équipes à chaque étape de la commande publique. « Ce plateau de jeu conduit à réinterroger nos besoins et usages pour, soit éviter la commande, soit la mutualiser entre services ou communes, soit y répondre autrement par un achat sobre et résilient. » Cette approche ludique a instauré une dynamique positive dans les services, et renforcé

la culture de l'achat responsable avec l'intégration de clauses sociales et environnementales.

DES RÉSULTATS CONCRETS

En 2024, près de 500 000 euros ont ainsi été économisés. 70 % des achats ont été réalisés auprès d'entreprises régionales et 59 % des marchés incluaient une clause sociale et/ou environnementale. Parmi les projets exemplaires : un centre de loisirs bas carbone, du mobilier de seconde main, une restauration bio pour la petite enfance, des achats groupés d'énergie ou encore un service de nettoyage écoresponsable.

UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE

En 2025, le Sicoval va plus loin en élaborant un Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables, sans y être obligé réglementairement. Ce cadre formalisera l'engagement de la collectivité dans ses cinq transitions prioritaires – sociale, écologique, économique, numérique et démographique – en cohérence avec les valeurs du service public.



En savoir plus et passer à l'action

S'OUTILLER

Guide méthodologique **"Impulser une politique de sobriété sur mon territoire"** (ADEME, 2023) : méthodes, exemples et outils pour aider les collectivités locales à réaliser un diagnostic, construire une politique de sobriété et co-construire un programme d'actions avec les acteurs du territoire.



S'INSPIRER

"Retours d'expériences de collectivités territoriales en Bourgogne-Franche-Comté" (ADEME, 2023) : onze fiches illustrant des actions concrètes en matière de sobriété dans différents domaines (alimentation, numérique, mobilité, économie circulaire, énergie, aménagement, participation citoyenne...).

"Qu'est-ce que la sobriété pour mon territoire ?" (ADEME, 2025) : une vidéo pédagogique pour comprendre la sobriété à l'échelle d'un territoire à travers des exemples concrets (mobilité, aménagement, tourisme, bâtiment, numérique, eau, consommation).

Trois vidéos **Ils l'ont fait !** : retours d'expérience en Bourgogne-Franche-Comté à Besançon, Nevers et Métabief.

REJOINDRE

Réseau **"Élus pour agir"** (ADEME) pour accompagner les élus dans leurs projets de transition écologique. Ouvert à tous les élus, quel que soit leur niveau de maîtrise du sujet. Gratuit.

Réseau des acteurs de la sobriété (Réseau Cler et Virage Énergie) : un espace d'échange autour de la sobriété avec des collectivités, des institutions, des associations et des chercheurs. Gratuit.

S'ENGAGER COLLECTIVEMENT

COP régionale de Bourgogne-Franche-Comté : une démarche portée par l'État et la Région dans le cadre du plan France Nation Verte. Objectif : construire une feuille de route collective pour atteindre les objectifs climatiques d'ici 2030, en misant notamment sur la sobriété.

SE FORMER

Formation en ligne **"S'engager dans une politique territoriale de sobriété"** (ADEME) : une formation gratuite de 2 heures pour les élus et agents des collectivités.

Boîte à outils **Transition Action en Bourgogne-Franche-Comté** (ADEME, Région BFC, France Nature Environnement) : fiches synthèses, comptes-rendus des événements, état des lieux régional et bibliographie sur la sobriété, les low-tech et les communs pour agir localement.

Site **"Économie Circulaire" - Sobriété des collectivités : comment la mettre en pratique** (ADEME) : définitions, étapes pratiques, exemples concrets accompagnés d'outils, guides, formations.

Site **"Épargnons nos ressources"** (ADEME) : un espace dédié pour accompagner les collectivités à questionner leurs besoins et agir dans une logique de sobriété.

S'ABONNER

Lettre des Sobriétés de l'ADEME : une newsletter trimestrielle pour recevoir des idées, des témoignages et des ressources utiles à tous les niveaux de collectivités.

APPROFONDIR

Une consommation plus sobre et plus responsable sur le territoire de la collectivité (ADEME, 2023) : un guide pratique avec état de l'art, exemples d'actions, et outils pour enclencher une dynamique locale.

Baromètre **"Sobriétés et modes de vie"** (ADEME, 2024) : une grande enquête nationale sur les représentations, pratiques et attentes des citoyens en matière de sobriété.

La sobriété dans l'achat public : un levier d'action pertinent pour les collectivités (Réseau Cler et Virage Énergie, 2024) : bonnes pratiques et sept points clés pour se lancer.

SOURCES

Page 4

Progression du Jour du Dépassement de la Terre au fil des années :
Global Footprint Network

Communes concernées par un arrêté de catastrophe naturelle :
Direction générale de la prévention des risques - Gaspar

Populations d'oiseaux : STOC BFC

Consommation de sols agricoles, naturels et forestiers :
Région BFC - SRADDET

Débits des rivières : DREAL BFC

Sécheresses météorologiques et nombre de jours caniculaires :
Météo France

Décès en périodes de canicule :
Santé Publique France - Géodes

Surfaces de forêts brûlées : DRAAF

Quantité de matières premières consommées : Région BFC - Feuille de route économie circulaire

Page 5

Concept de limites planétaires :
Ministère de la Transition écologique



Explorez l'Espace ressources en ligne "Des territoires riches de leur sobriété"

Retrouvez une version augmentée de cette publication, avec de nombreuses ressources complémentaires.

LE PROGRAMME TRANSITION ACTION

Le programme Transition Action est né en 2021 dans le cadre d'un appel à projets de la feuille de route régionale sur l'économie circulaire. Porté par France Nature Environnement Bourgogne-Franche-Comté, en étroite coopération avec ses financeurs l'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté, Transition Action vise à travailler les thématiques de sobriété et des low-tech à l'échelle régionale.

Face aux impacts négatifs des activités humaines, la sobriété nous invite à (re)questionner nos besoins en termes d'énergie et de ressources afin de respecter les limites planétaires. Les low-tech font référence aux objets, systèmes, techniques, savoir-faire, pratiques, modes de vie et même courants de pensée, qui intègrent la technologie selon trois grands principes : durabilité, accessibilité, utilité.

Sur le deuxième volet (2024-2027), le programme Transition Action a pour axes principaux :

- l'animation et développement de la communauté régionale d'acteurs engagés sur les thématiques du programme ;
- la sensibilisation, l'acculturation et la formation des acteurs via l'organisation de divers temps d'échanges et rencontres (journées régionales, webinaires...) ;
- l'expérimentation et l'innovation par le biais du suivi et de la valorisation de projets pilotes orientés vers la sobriété et les low-tech.

Remerciements

À Yamina Saheb, experte au GIEC, pour avoir accepté de rédiger l'introduction de cette publication.

À Stéphanie Modde (vice-présidente Région BFC), Jocelyne Guérin (maire de Luzy), Nicolas Bourny et Myriam Grandgeorges (maire et conseillère municipale de Magny-sur-Tille), Michel Maya (maire de Tramayes), Pierre-François Bernard (vice-président Préval Haut-Doubs), Jean-Luc Delpeuch (président CC du Clunisois), Christophe Lubac (vice-président du SICOVAL), Barbara Nicoloso (Virage Énergie), Adrienne Simon-Krzakala, Frédéric Jan, Élise Aucordonnier (ADEME BFC), Dominique Marie, Jérôme Bolot (Région BFC), Mathilde Morchain (France Nature Environnement BFC), Laure Nuninger (Université Marie et Louis Pasteur – MSHE), Gaëlle Journot (Préval Haut-Doubs), Arnaud Turlan (SICOVAL).

Ce document est édité par l'ADEME
Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté
44, rue de Belfort - 25000 Besançon

Rédaction : Alterre Bourgogne-Franche-Comté

Graphisme, mise en page : Fuglane

Illustrations : Cyrille Berger

Impression : S2E
Imprimé suivant les normes  IMPRIM'VERT®

ISBN : 979-10-297-2571-5

Référence ADEME : 012997

Dépôt légal : 3^e trimestre 2025

Avec le soutien financier de :

